

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130307-2013_B079-DE
Date de télétransmission : 13/03/2013
Date de réception préfecture : 13/03/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 7 MARS 2013
PRESIDENCE DE MONSIEUR GERARD BRAMOULLE

2013_B079

OBJET : Finances - Octroi de fonds de concours globalisés d'investissement

Le 7 mars 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 1^{er} mars 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GARCON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air – SICARD-DESNUELLES Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIELLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron.

Excusé(e)s avec pouvoir :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président donne pouvoir à BRAMOULLE Gérard – BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARCON Jacques – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à TAULAN Francis – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à PIERRON Liliane – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLES Marie Pierre – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence donne pouvoir à Christian LOUIT – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren donne pouvoir à Robert DAGORNE.

Excusé(e)s :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles .

Gérard BRAMOULLE donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 7 MARS 2013

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Thématique : Ressources/Finances

Objet : Octroi de fonds de concours globalisés d'investissement aux équipements communaux
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Ce rapport propose de valider l'attribution de **34** dossiers de fonds de concours globalisés d'investissement aux communes membres de la Communauté du Pays d'Aix pour un montant total de **2 227 974,34 €**

Exposé des motifs :

Par délibérations du Conseil de Communauté du 8 avril 2010 (2010_A042) et du 15 mars 2012 (2012_A015), la Communauté du Pays d'Aix a instauré un dispositif cadre d'intervention de fonds de concours globalisés d'investissement à destination de ses communes membres, conformément à la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et à l'article L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il vous est aujourd'hui présenté leur mise en œuvre pour l'exercice 2013 suite aux demandes issues des communes et conformément aux débats de la Commission des Finances du 1^{er} juin 2010 (priorisation, échéanciers, etc.....).

Cette première phase porte sur un montant de **2 227 974,34 €**

Le tableau ci-dessous récapitule le montant des opérations ainsi que la participation financière de la Communauté du Pays d'Aix concernant ces projets.

N°Dossier	Objet de la demande	Mt Global Travaux	Sollicitation globale	CP Commune 2013	Montant Propose	Part CPA/Coût global	Part CPA/CP Commune 2013	Avis Commission des Finances du 26/02/13
2013_00933	Aménagement des abords du bâtiment la ferme.	127 019,80 €	50 807,92 €	127 019,80 €	50 807,92 €	40,00%	40,00%	50 807,92 €
2013_00935	Aménagement de la cour intérieure de la ferme.	260 923,40 €	104 369,36 €	260 923,40 €	104 369,36 €	40,00%	40,00%	104 369,36 €
COMMUNE DE BEAUREQUEIL				Somme :	155 177,28 €		Somme :	155 177,28 €
2013_00007	Aménagement du quartier St Pierre	1 967 544,00 €	786 834,00 €	483 544,00 €	193 417,00 €	39,99%	40,00%	193 417,00 €
2013_00341	Réalisation d'un réseau d'assainissement collectif Quartier Tallagrand	193 000,00 €	39 515,00 €	193 000,00 €	39 515,00 €	20,47%	20,47%	39 515,00 €
COMMUNE DE CABRIES				Somme :	232 932,00 €		Somme :	232 932,00 €
2013_00885	Construction d'une cantine scolaire - 1ère Tranche 2013	2 200 000,00 €	605 000,00 €	200 000,00 €	55 000,00 €	27,50%	27,50%	55 000,00 €
2013_00887	Travaux de rénovation de diverses voiries	318 353,00 €	87 547,00 €	318 353,00 €	87 547,00 €	27,50%	27,50%	87 547,00 €
COMMUNE DE COUDOUX				Somme :	142 547,00 €		Somme :	142 547,00 €
2013_00700	Réalisation d'un parking communal aux Mistons	360 000,00 €	144 000,00 €	360 000,00 €	144 000,00 €	40,00%	40,00%	144 000,00 €
COMMUNE D'EGUILLES				Somme :	144 000,00 €		Somme :	144 000,00 €
2013_00038	Construction d'un accueil périscolaire et d'une salle de classe dans le cadre de l'extension de l'école primaire	388 608,70 €	77 721,74 €	388 608,70 €	77 721,74 €	20,00%	20,00%	77 721,74 €
2013_00212	Acquisition matériel informatique école primaire	24 831,16 €	9 932,46 €	24 831,16 €	9 932,46 €	40,00%	40,00%	9 932,46 €
2013_00213	Mise en sécurité du village par l'implantation d'une signalétique appropriée	34 385,25 €	13 754,10 €	34 385,25 €	13 754,10 €	40,00%	40,00%	13 754,10 €
2013_00214	Mise aux normes du tractopelle	7 553,16 €	3 021,26 €	7 553,16 €	3 021,26 €	40,00%	40,00%	3 021,26 €
2013_00234	Mise en sécurité des piétons - Entrée de Ville Ouest RD 561	87 312,00 €	17 462,40 €	87 312,00 €	17 462,40 €	20,00%	20,00%	17 462,40 €
2013_00368	Remplacement de la porte d'accès du Multi Accueil Les Comlombes	2 237,46 €	894,98 €	2 237,46 €	894,98 €	40,00%	40,00%	894,98 €
2013_00818	Création d'un parking et éclairage public Quartier Saint Honorat	184 496,00 €	55 348,80 €	184 496,00 €	55 348,80 €	30,00%	30,00%	55 348,80 €
COMMUNE DE JOUQUES				Somme :	178 135,74 €		Somme :	178 135,74 €
2013_00410	Acquisition équipement de projection numérique	68 049,00 €	13 609,80 €	68 049,00 €	13 609,80 €	20,00%	20,00%	13 609,80 €
2013_00748	Construction d'une cuisine centrale-restaurant scolaire.	2 450 000,00 €	186 390,20 €	2 091 649,00 €	186 390,20 €	8,91%	8,91%	186 390,20 €
COMMUNE DE LA ROQUE D'ANTHERON				Somme :	200 000,00 €		Somme :	200 000,00 €

N° Dossier	Objet de la demande	MT Global Travaux	Sollicitation globale	CP Commune 2013	Montant Proposé	Part CPA/Cofit global	Part CPA/CP Commune 2013	Avis Commission des Finances du 26/02/13
2013_00575	Requalification des espaces publics quartier La Pourane	1 310 073,00 €	200 000,00 €	1 310 073,00 €	200 000,00 €	15,27%	15,27%	200 000,00 €
COMMUNE DE MEYRARGUES				Somme :	200 000,00 €	Somme :		200 000,00 €
2013_00686	Travaux salle des fêtes Jean Monnet - 2ème Tranche 2013	133 606,81 €	53 442,72 €	133 606,81 €	53 442,72 €	40,00%	40,00%	53 442,72 €
COMMUNE DE MEYREUIL				Somme :	53 442,72 €	Somme :		53 442,72 €
2013_00647	Réfection de points lumineux sur la commune.	66 890,00 €	33 445,00 €	66 890,00 €	33 445,00 €	50,00%	50,00%	33 445,00 €
2013_00649	Travaux d'aménagement d'équipements et de remplacement du mobilier aux écoles communales.	79 557,00 €	39 778,50 €	79 557,00 €	39 778,50 €	50,00%	50,00%	39 778,50 €
2013_00653	Travaux de réfection de voirie allée des Genêts et allée des Romarins.	140 214,00 €	70 107,00 €	140 214,00 €	70 107,00 €	50,00%	50,00%	70 107,00 €
2013_00654	Installation du chauffage central au gaz et d'une chaudière à gaz à l'école maternelle de la Tour.	75 570,00 €	37 785,00 €	75 570,00 €	37 785,00 €	50,00%	50,00%	37 785,00 €
COMMUNE DE MIMET				Somme :	181 115,50 €	Somme :		181 115,50 €
2013_00625	Extension des jardins familiaux de la Coudoulouse.	37 862,78 €	15 145,00 €	37 862,78 €	15 145,00 €	40,00%	40,00%	15 145,00 €
COMMUNE DE PERTUIS				Somme :	15 145,00 €	Somme :		15 145,00 €
2013_00273	Réalisation d'un forage profond sur le site des Cannebières	231 140,00 €	92 456,00 €	231 140,00 €	92 456,00 €	40,00%	40,00%	92 456,00 €
COMMUNE DE PEYNIER				Somme :	92 456,00 €	Somme :		92 456,00 €
2013_00205	Réalisation d'un parking de cars autour du gymnase.	137 778,00 €	55 111,20 €	137 778,00 €	55 111,20 €	40,00%	40,00%	55 111,20 €
COMMUNE DE PEYROLLES				Somme :	55 111,20 €	Somme :		55 111,20 €
2013_00023	Travaux d'équipement création d'un commerce multiservice - avenue Forbin de Janson	32 000,00 €	12 800,00 €	32 000,00 €	12 800,00 €	40,00%	40,00%	12 800,00 €
COMMUNE DE SAINT ESTEVE JANSON				Somme :	12 800,00 €	Somme :		12 800,00 €
2013_00950	Raccordement au réseau d'assainissement collectif de la ville d'Aix en Provence	730 000,00 €	146 001,50 €	730 000,00 €	146 001,50 €	20,00%	20,00%	146 001,50 €
2013_00951	Acquisition d'une balayeuse aspiratrice compacte	95 552,00 €	19 110,40 €	95 552,00 €	19 110,40 €	20,00%	20,00%	19 110,40 €
COMMUNE DE SAINT MARC JAUMEGARDE				Somme :	165 111,90 €	Somme :		165 111,90 €
2013_00899	Extension du cimetière	261 460,00 €	25 000,00 €	187 286,00 €	25 000,00 €	13,35%	13,35%	25 000,00 €
2013_00900	Travaux de voiries	970 000,00 €	115 000,00 €	470 000,00 €	115 000,00 €	24,47%	24,47%	115 000,00 €
2013_00902	Acquisition outillages techniques et matériels informatiques	40 000,00 €	10 000,00 €	40 000,00 €	10 000,00 €	25,00%	25,00%	10 000,00 €

2013_00903	Travaux d'assainissement Chave Roussillon - CD6 - Gourde de Férié	420 026,00 €	25 000,00 €	420 026,00 €	25 000,00 €	5,95%	5,95%	25 000,00 €
2013_00904	Aménagement d'une halle de marché et mise à niveau du cours central	640 264,00 €	25 000,00 €	100 000,00 €	25 000,00 €	25,00%	25,00%	25 000,00 €
COMMUNE DE SIMIANE COLLONGUE				Somme :	200 000,00 €	Somme :		200 000,00 €
2013_00451	Réalisation du programme de voirie communale	600 000,00 €	200 000,00 €	600 000,00 €	200 000,00 €	33,33%	33,33%	200 000,00 €
COMMUNE DE VENTABREN				Somme :	200 000,00 €	Somme :		200 000,00 €
34 dossiers				Total :	2 227 974,34 €	Total :		2 227 974,34 €

Chaque opération fera l'objet d'une convention de participation financière entre la Communauté du Pays d'Aix et la Commune bénéficiaire du fonds de concours.

L'exécution de ce fonds de concours s'effectuera selon les modalités de paiement fixées dans la convention (ci-jointe) et après transmission des pièces justificatives précisées dans cette dernière.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU la délibération n° 2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'attribuer les fonds de concours aux communes en application des dispositifs arrêtés par délibération du Conseil Communautaire,

VU la délibération n°2010_A042 du Conseil Communautaire du 8 avril 2010 qui précise les modalités d'attribution des fonds de concours globalisés aux équipements communaux,

VU la délibération n°2012_A015 du Conseil Communautaire du 15 mars 2012 qui modifie et ajuste les modalités d'attribution des fonds de concours globalisés aux équipements communaux,

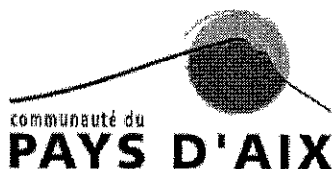
Vu l'avis de la Commission des Finances du 26 février 2013,

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** les fonds de concours tels que présentés dans le tableau ci-dessus.
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer les conventions correspondantes,
- **DIRE** que la dépense sera imputée au budget d'investissement 2013

Communauté du Pays d'Aix



Commune de
.....

CONVENTION :

Relative à la participation financière de la Communauté du Pays d'Aix pour.....
.....
.....

Entre :

Le Communauté du Pays d'Aix, représentée par Monsieur Gérard BRAMOULLÉ,
Vice-président délégué aux Finances, en vertu d'une décision du Bureau Communautaire du

D'une part,

Et,

La Commune de.....représentée par son
Maire....., en vertu d'une décision du Conseil Municipal du,.....

D'autre part,

PREAMBULE

Il est d'abord exposé ce qui suit :

➤ **Objet du projet :**

La Commune de.....sollicite un fonds de concours pour la réalisation de l'équipement.....
.....
.....

➤ **Plan de financement prévisionnel :**

INTITULE	DEPENSES € H.T	RECETTES € H.T
Equipement	€	
Commune		€
CPA		€
Département		€
Région		€
Etat		€
Europe		€
Autres financeurs		€
Total	€	€

En conséquence, il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la Convention

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de participation financière de la Communauté du Pays d'Aix à.....

Article 2 : Montant de l'aide de la Communauté du Pays d'Aix

La Communauté du Pays d'Aix s'engage à verser à la commune de, sous forme de fonds de concours, une aide de€ correspondant à ...% des sommes effectivement payées par la commune qui s'estiment à€ HT.

Article 3 : Caractère de l'aide

L'aide citée n'est pas actualisable si le montant des travaux est supérieur à celui mentionné à l'article 2.

Si le montant des travaux varie à la baisse, le montant de l'aide versée sera recalculé au prorata des dépenses effectivement réalisées.

Si la commune obtient des aides complémentaires, le montant de l'aide versée sera recalculé au prorata de ses dépenses effectivement réalisées.

Pour ce faire, la commune devra fournir un plan de financement actualisé à la Communauté du Pays d'Aix. Ce plan de financement définitif et détaillé devra être certifié par le Maire de la commune et transmis pour paiement du solde.

Article 4 : Communication

La commune bénéficiaire du fonds de concours assurera la publicité de la participation de la Communauté du Pays d'Aix, en mentionnant celle-ci sur un panneau qui demeurera installé sur les lieux et à un endroit visible durant toute la phase « chantier » en cas de travaux, et le cas échéant par tout autre moyen qu'elle jugera appropriée (publications, articles de presse, site Internet....).

Article 5 : Modalités de versement

Les versements de la Communauté du Pays d'Aix à la Commune deinterviendront selon les modalités suivantes :

Dossiers relatifs à des travaux :

- 30 % d'acompte après délibération et signature de la convention.
- 40 % sur production de l'ordre de service de démarrage des travaux.
- 30% sur sollicitation de la commune, après production de la justification de la fin de l'exécution de l'opération (PV de réception des travaux) accompagnée du décompte financier définitif établi par l'Ordonnateur et visé par le Comptable Public de la collectivité (état des paiements et liste des factures acquittées).

Projets d'acquisitions :

- 30 % d'acompte après délibération et signature de la convention.
- 70 % sur présentation des justificatifs de règlements des sommes dues par la commune en sa qualité d'acquéreur de biens.

Article 6 : Caducité

Les fonds de concours globalisés d'investissement seront considérés caducs, si au bout d'un délai de deux ans à compter de la date de décision d'octroi, aucune demande de versement n'est adressée à la Communauté du Pays d'Aix (en dehors de la demande de versement initiale de 30% après signature de la convention).

La Communauté du Pays d'Aix procèdera alors à l'émission de titres de recettes à l'encontre des communes membres concernées afin de récupérer les montants versés.

Fait à Aix-en-Provence,

Le

Gérard BRAMOULLÉ

.....

**Pour le Président,
Et par délégation le Vice-Président
De la Communauté du Pays d'Aix
Délégué aux Finances**

Maire de

OBJET : Finances - Octroi de fonds de concours globalisés d'investissement

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



12 MARS 2013